



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE 22 JUIN 2023 :

### Mobilisation des salariés des organismes de Sécurité sociale à Paris pour dire stop à la cure d'austérité !

La CGT avec l'ensemble des organisations syndicales FO-CFDT-CFTC-UNSA, représentant le personnel des organismes de Sécurité sociale alertent sur l'augmentation du coût de la vie pour les salariés et la perte d'attractivité des emplois à la Sécurité sociale.

Face à cela : un silence assourdissant des pouvoirs publics ! Rien ne bouge ! L'année 2022 s'est soldée par une réponse très partielle à l'augmentation du coût de la vie avec une revalorisation tardive et tronquée de la valeur du point de + 3,5% au 1er octobre 2022 (soit +0,9% en année pleine), ce qui correspond à un décrochage de la masse salariale de 180 millions d'Euros pour une inflation de 5.9 %.

L'année 2023 a quant à elle débuté par un report de la négociation salariale jusqu'à la signature des COG de toutes les branches de la Sécurité sociale ce qui ne devrait pas intervenir avant la fin de l'été prochain. Par ailleurs, l'ouverture des négociations sur la refonte et la revalorisation des classifications des emplois et des rémunérations des trois conventions collectives n'est prévue qu'en 2024 avec prise d'effet éventuelle en 2025.

Face à ces constats, nos fédérations et organisations syndicales s'accordent unanimement à dire que:

- La compensation de la perte du pouvoir d'achat passe par une augmentation significative de la valeur du point au 1er janvier 2023 qui a minima, tienne compte du niveau d'inflation ;
- Les négociations portant sur les trois classifications des emplois et des rémunérations, Employés et Cadres, Praticiens Conseils et Agents de Direction, doivent être réouvertes avec l'octroi d'une enveloppe budgétaire permettant entre autres, la revalorisation des coefficients, la reconnaissance des compétences et le déroulement de carrière (la première n'ayant pas été revalorisée depuis près de 20 ans) ;

Par ailleurs, nos Fédérations considèrent que le ministère au lieu de reculer l'âge de départ à la retraite et d'augmenter le nombre d'annuités ferait mieux de revaloriser la valeur du point. C'est pourquoi nos Fédérations réaffirment à cette occasion, leur revendication d'abrogation de la réforme des retraites.

**Compte tenu de l'urgence de la situation, le syndicat CGT de la CAF 31, avec l'intersyndicale, appelle tous les salariés de la caisse à être en grève le 22 juin et à se mobiliser à partir de 14h devant le parvis de la Caisse Primaire d'Assurance maladie, heure du rassemblement devant le ministère de la Santé et de la Prévention.**

A Toulouse, le 20/06/2023

**Contact Presse : Lucille CHORRO – 06.25.42.28.22  
Ghyslaine Ayache – 06.43.98.35.43**